

Conditions à respecter pour les cours Chèques Actiris

1) Respect des horaires convenus avec vous et indiqués sur votre demande de formation:

- Lorsque vous vous présentez avec votre demande de formation, LCI asbl mentionnera sur chaque document la formation qui vous intéresse et son nombre d'heures.
- Nous remplirons avec vous un « parcours de formation ». Les dates qui y figureront seront celles dont nous aurons convenu ensemble. Ce document doit être signé pour accord et vous en recevrez un exemplaire.
- Pour recevoir les Chèques TIC vous devrez retourner avec les demandes complétées chez Actiris.
- **Pour valider définitivement votre inscription vous devez nous rapporter ces Chèques TIC dans les délais les plus brefs. C'est à ce moment que nous vous inscrivons dans les formations/dates reprises sur votre « parcours de formation »**

2) Respect des heures de cours :

Matin : 9h -12h

Après - midi : 13h – 16h

Le formateur se réserve le droit de ne pas accepter les personnes en retard.

3) Arrêt pour raison valable :

- a) La conclusion d'un contrat de travail à durée indéterminée, déterminée ou en Interim
- b) Absence sur base d'un certificat médical.

Dans ces cas, vous devez nous prévenir avant le cours (02 646 25 45). Pour des raisons pédagogiques, nous nous réservons le droit refuser votre participation à la suite de la formation. Dans ce cas votre formation serait reportée à une date ultérieure.

Actiris vous accorde deux arrêts/absences justifiés en cours de formation. Au troisième, vous ne pourrez plus suivre le module.

Nous vous conseillons donc de ne pas vous arrêter en cours de formation !

4) Arrêt pour raison non valable :

- a) Arrêt immédiat :
 - Absent au premier cours sans avoir averti
 - LCI asbl essaie de joindre l'élève, mais ce dernier ne donne suite
 - Absent au deuxième cours sans avoir averti
- b) 2 absences sans avertissement
- c) 3 absences (avec ou sans avertissement)

Dans ces cas, le bénéficiaire perd le droit à tous les chèques ACTIRIS

Afin d'éviter de perdre vos droits aux chèques Actiris, **n'oubliez pas de prévenir notre secrétariat en cas d'absence au 02/646 25 45.**

Pour LCI

Le stagiaire

DATE

Nom

Signature